

Fiche Produit HABILITATION MECANIQUE M1

Objectif de formation

Acquérir les notions nécessaires à l'identification et à la compréhension des risques mécaniques induits par l'activité.

Etre capable d'intégrer la prévention du risque mécanique dans son comportement.

Circuler dans les locaux d'accès réservés aux personnels habilités.

Sélectionner les différents textes de lois qui impliquent l'obligation de cette formation.

Citer les responsabilités de chacun en ce qui concerne la sécurité.

Identifier et mettre en place les parades pour sa propre protection.

Reconnaître et respecter la signalétique des risques.

Adopter une bonne attitude en situation dégradée.

Prérequis

Formation recommandée à toute personne qui travaille aux abords d'un risque mécanique avec des connaissances mécaniques.

Public concerné

Les personnels mécaniciens intervenants dans l'environnement de matériels mécaniques et thermodynamiques.

Méthodes

Exposés et mises en situation pratiques en mode normal et en mode dégradé.

Evaluation

Évaluations des acquis théoriques sur la base de QCM

Durée / Tarif / Nombre de participants

Formation : 7 heures

Groupe jusqu'à 10 stagiaires maximum

La durée et le prix sont mentionnés dans la convention de formation.

Lieu :

Site client ou centre de formation

PROGRAMME

La théorie

- ✓ Introduction :
 - Notion de danger, risque,
 - La prévention des risques,
 - La réglementation sur le risque mécanique,
 - Le Recueil de Prescription au Personnel,
 - Le Plan de prévention,
 - Notion de mécanique.

- ✓ Les dangers et risques mécaniques :
 - Qu'est-ce qu'un risque mécanique ?
 - Les dangers physiques,
 - Les dangers pour la santé.

- ✓ Les informations sur les risques mécaniques :
 - La fiche de poste (art R 4412-39 du code du travail)
 - Préparation de son chantier
 - La consignation mécanique
 - Les procédures M0-M1-M2-MR-MC

- ✓ La prévention des risques :
 - La signalisation de sécurité,
 - Les équipements de protection (protections collectives et individuelles)
 - Les équipements de secours
 - Les consignes en cas d'urgence

La Pratique

- ✓ Visites ateliers, présentation de machines etc

Test d'évaluation « Sensibilisation aux risques mécaniques »

Délivrance attestation de formation Habilitation Mécanique niveau M1

La formation est conforme aux exigences du décret 88-1056 du 14/11/1988 est renouvelable tous les 3 ans